

# AUDIT HYGIENE DES LOCAUX

(Durée : de 30 min à 2h selon la taille de la structure)

## ■ OBJECTIFS :

- 1) Contrôler visuellement les locaux, les équipements et le matériel.
- 2) Contrôler bactériologiquement les locaux, les équipements et le matériel.
- 3) Vérifier le Plan de Nettoyage et de Désinfection et son application

## ■ METHODOLOGIE :

### ↳ Inspection des locaux

- Contrôle visuel des locaux, matériels et équipements
- Contrôle bactériologique de l'environnement (10 surfaces et 5 chiffonnettes pour la recherche de pathogène (salmonelle et/ou listeria)

### ↳ Inspection documentaire

- Le Plan de Nettoyage et de désinfection
- Enregistrements liés au Plan de Nettoyage et de Désinfection

## ■ MOYENS :

- Appareil photo : les photos prises sont exclusivement utilisées dans le cadre de la rédaction du rapport.
- Lames de surface et chiffonnettes.

## ■ RAPPORTS DE L'AUDIT :

- Rapport de l'audit commenté avec des axes d'amélioration.
- Rapports d'analyse des surfaces et chiffonnettes.